



## Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-035

Procédé : **Systeme 35\*50C**

Titulaire : Société MITJAVILA SAS, D900 Km 7, 66000 RIVESALTES

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-035. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

### 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

#### 1.1.1. Description succincte

Le procédé "Systeme35\*50C" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques « 240/2MS » de la société SOLEOS et "ET-P654 de 180 à 215 Wc par pas de 5 Wc" de la société ET SOLAR. Le procédé est basé sur un réseau de rails horizontaux fixés à la charpente et de chevrons verticaux fixés aux rails horizontaux. Les modules, en mode portrait, sont maintenus par des pièces couvercles sur les chevrons et sur des pièces gouttières intercalées à leur jonction transversale. Des pièces de rives et d'abergement sont disposées en périphérie de champ.

#### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur habitation individuelle en association avec couverture en tuiles ou ardoises, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. :

- Pour une charge ascendante normale admissible de 900 Pa et une charge descendante normale admissible de 1000 Pa.
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km.
- Sur des versants dont la pente minimale est imposée par les DTU pour la couverture en tuile ou en ardoise associée au procédé et est supérieure à 30%.
- en toiture partielle uniquement sans aller jusqu'aux rives de toiture, ni au faitage, ni à l'égout associé avec une position du procédé en partie haute à une distance du faitage de 0.3 m maximum et une largeur de champ inférieure à la longueur de la tôle de faitage PPV 34 et limitée à 6m.

### 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-035 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

### 3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 31/03/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-035.

#### CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | SIRET 775 688 229 000 27 | [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS